

NON!

À L'INITIATIVE DU CHAOS DE L'UDC

LE 14 JUIN 2026



PAGES 2-3

**Un danger pour nos
emplois, nos salaires et
notre sécurité**

PAGES 4-5

**Une menace pour
notre système de soins**

PAGE 7

**Des rentes en
baisse, des primes
en hausse**

Travail.Suisse

syna


**HOTEL & GASTRO
UNION**
L'organisation des employés

Ost

transfar

 **SCIV**

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous recevez ce journal de votation parce que nous voulons vous informer des conséquences dangereuses de l'initiative «Pas de suisse à 10 millions!», la soi-disant «initiative pour la durabilité» de l'UDC, qui vise à plafonner la population suisse. Nous l'appelons «initiative du chaos», parce qu'elle met en péril notre prospérité, menace notre système de santé, nos salaires et notre prévoyance vieillesse.

Compte tenu de la situation mondiale, la Suisse a plus que jamais besoin de partenaires fiables. En mettant en péril nos bonnes relations avec nos pays voisins, cette initiative fait prendre un risque énorme à la Suisse.

L'initiative extrême de l'UDC ne résout aucun problème mais en crée de nouveaux.

Par conséquent, votons

«non» le 14 juin!



Léonore Porchet,
vice-présidente de Travail.Suisse

Cette initiative est une attaque contre nos emplois et nos salaires

En Suisse, le principe «à travail égal, salaire égal» est appliqué. Pour que cela fonctionne, il faut des règles claires et des contrôles. Et c'est ce que menace l'initiative du chaos.

Actuellement, en Suisse, les entreprises doivent verser des salaires suisses à tous leurs employés et employés, y compris étrangers. Cela empêche les employeurs de remplacer les travailleuses et travailleurs suisses par des travailleuses et travailleurs étrangers moins chers. Pour éviter le dumping salarial, 35 000 contrôles sont effectués chaque année. Les entreprises qui ne respectent pas les règles peuvent ainsi être identifiées et sanctionnées.



«Les salaires suisses ne peuvent être protégés que si nous effectuons des contrôles rigoureux.»

Andreas Stocker,
contrôleur du marché du travail

Si l'initiative était acceptée, ces mesures de protection des salaires suisses seraient supprimées. Ce serait une aubaine pour l'UDC, qui ne veut pas de protection des salaires. Elle préfère une main-d'œuvre étrangère bon marché, qui travaille en Suisse avec un statut de frontaliers ou des travailleurs temporaires à des salaires abusivement bas.

Les conséquences sont claires: la pression sur les salaires et les conditions de travail augmenterait fortement – et cela toucherait en fin de compte tous les travailleurs et travailleuses en Suisse. ■

La protection des salaires: C'est quoi ?



En Suisse, un ouvrier du bâtiment gagne au moins 32,40 francs de l'heure. Ce salaire minimum a été fixé par les syndicats et la Société Suisse des Entrepreneurs dans une convention collective de travail qui s'applique à toutes les entreprises du secteur principal de la construction. Des contrôles et des sanctions garantissent que toutes les entreprises s'y conforment. C'est ainsi que l'on assure des salaires équitables.

Le commerce extérieur est le fondement de la prospérité de la Suisse.

La moitié de nos échanges de marchandises s'effectue avec l'Europe. C'est pourquoi il est essentiel d'entretenir des relations stables avec nos voisins européens.

A lui seul, le volume de notre commerce avec l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Autriche est supérieur à celui avec toute l'Asie ou les États-Unis. La prospérité de la Suisse dépend donc fortement de ses bonnes relations avec l'Europe. L'accès au marché européen n'est possible que grâce aux accords bilatéraux avec l'UE. Cependant, si l'initiative était acceptée, la Suisse devrait dénoncer ces accords.

Par conséquent, son accès à son marché le plus important ne serait plus assuré.

Nous en sentirions immédiatement les conséquences: de nouveaux obstacles pour les entreprises suisses compliqueraient les exportations, ce qui entraînerait un risque de suppression d'emplois et de délocalisation des postes de travail à l'étranger. L'initiative de l'UDC est destructrice d'emplois et constitue une menace pour la prospérité de la Suisse. ■

Eva Wildi-Cortés, la directrice de l'Office fédéral de la police (Fedpol) met en garde :

«La coopération avec l'UE est essentielle pour la sécurité de la Suisse»

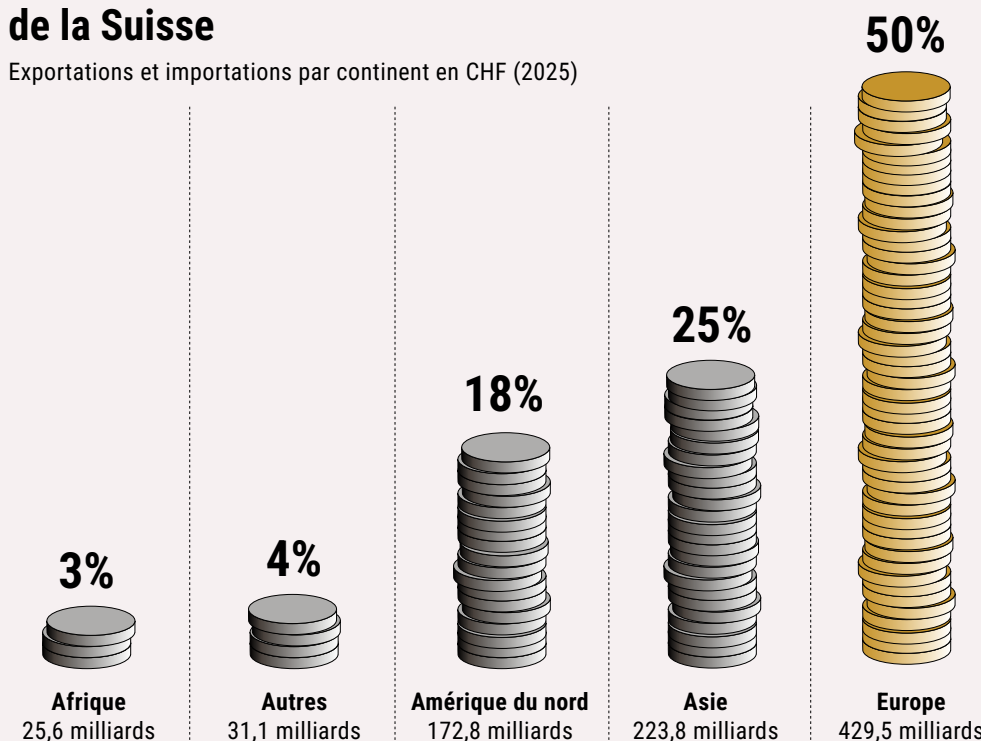
blick.fr, 29 mars 2026

Une menace pour la sécurité

Cette initiative met également en danger la sécurité de la Suisse: dans un monde où il y a toujours plus de conflits et une criminalité mondialisée, la Suisse dépend d'une coopération étroite avec ses pays voisins, notamment dans les domaines de la police et de la justice. Or cette coopération repose elle aussi sur des accords avec l'UE. S'ils venaient à disparaître, cela entraînerait des conséquences majeures pour la sécurité de la Suisse.

Commerce extérieur de la Suisse

Exportations et importations par continent en CHF (2025)



Source: statistiques suisses du commerce extérieur

Une menace pour notre système de santé

Le secteur de la santé est confronté à d'énormes défis. La population vieillit et a, par conséquent, besoin de toujours plus de soins. Actuellement déjà, il manque des milliers de soignantes et soignants, et les besoins augmentent. Un plafonnement de l'immigration entraînerait des conséquences dramatiques pour les patientes et patients.

Les hôpitaux, EMS et services d'aide et de soins à domicile manquent de personnel soignant qualifié. C'est dû, entre autres, au vieillissement de la population: les personnes âgées ont besoin de soins et d'un accompagnement plus fréquents et plus intensifs. Par ailleurs, la génération des baby-boomer commence à partir à la retraite, tandis que peu de jeunes prennent la relève dans la branche. Et la Suisse ne parvient pas à former suffisamment de personnel soignant pour répondre à la demande. Selon les prévisions, il pourrait manquer plus de 30 500 professionnels de la santé d'ici 2030.

Sans immigration, il manquerait du personnel

Sans personnel qualifié venu de l'étranger, notre système de santé ne fonctionnerait pas: environ un tiers des infirmières et infirmiers et plus de 40 % des médecins sont titulaires d'un diplôme étranger. En Suisse romande, c'est même un infirmier ou une infirmière sur deux qui vient de l'étranger, souvent de pays voisins. Ils et elles contribuent de manière décisive au bon fonctionnement des soins de santé – dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les EMS et les services d'aide et de soins à domicile.

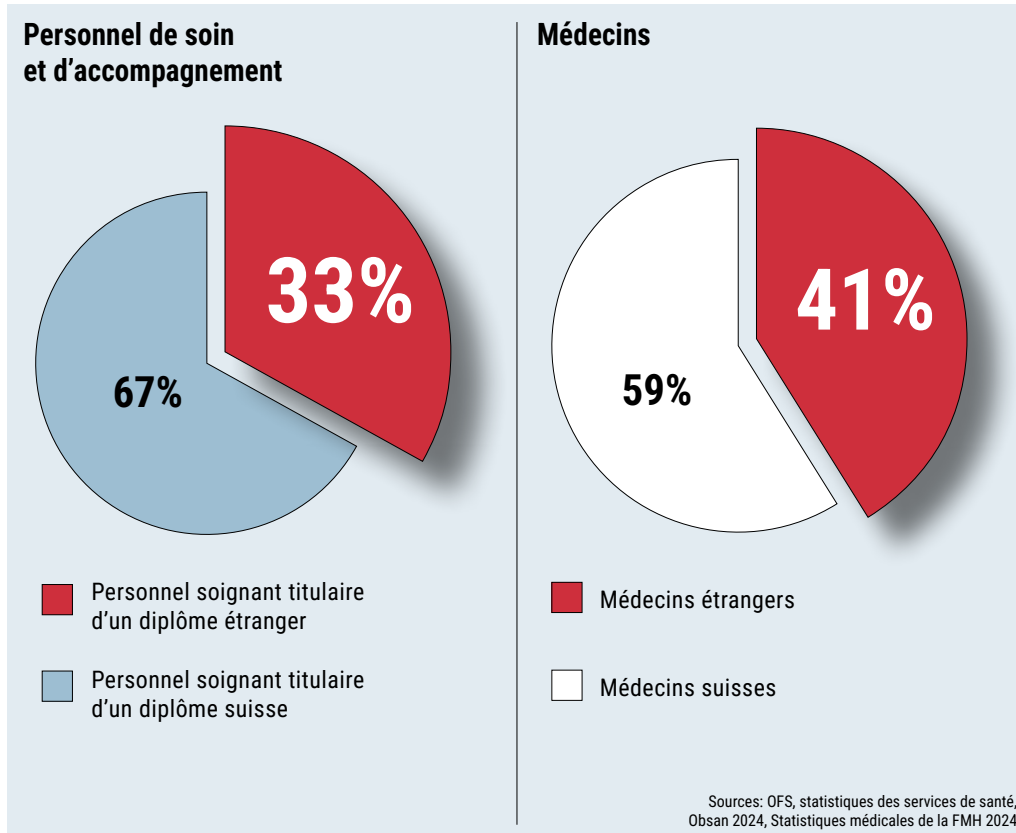


«S'il n'y a pas assez de personnel, il nous reste de moins en moins de temps pour les soins et l'accompagnement de nos résidents.»

Julien Loichat,
directeur d'institutions de soins



Sans immigration, il manque du personnel de santé



Le personnel de santé est à bout

Actuellement déjà, le personnel de santé est souvent épuisé par les responsabilités et la charge de travail. Les postes qui restent vacants accroissent encore la pression. Les horaires de travail difficiles, le manque de temps et la pénurie de personnel sont leur lot quotidien et poussent de nombreux professionnels à réduire leur taux d'activité ou à quitter la branche. Ce qui aggrave encore la situation.

Conséquences pour la population

Les patientes et patients en subissent les conséquences. Lorsque le personnel fait défaut, la qualité des soins en pâtit: il n'y a plus de rendez-vous médicaux disponibles, les traitements sont retardés, le temps consacré à chaque patient diminue et le risque d'erreurs augmente. ■



«Des délais d'attente plus longs, moins de soins, plus de risques: c'est ce qui arrive lorsque le personnel soignant vient à manquer.»

Laurence Vouillamoz,
infirmière



«Sans le personnel qualifié venu de l'étranger, les soins sont en danger.»

Dr. med. Lukas Zürcher,
médecin de famille





L'initiative sépare les familles

L'initiative du chaos menace les droits des travailleuses et travailleurs étrangers et dissuade la main-d'œuvre qualifiée dont nous avons tant besoin.

Jusqu'en 2002, il y avait en Suisse un «statut de saisonnier». Les nombreux travailleurs et travailleuses étrangers qui y était soumis n'étaient autorisés à travailler en Suisse que pour une durée limitée et ne pouvaient pas faire venir leur famille. Leurs enfants étaient contraints de rester dans leur pays d'origine ou de vivre clandestinement en Suisse. Selon les estimations, environ 500 000 enfants ont été affectés par ces séparations.

L'initiative de l'UDC menace de ramener ce système, avec moins de droits pour les travailleurs et travailleuses étrangers. Leurs familles ne pourraient

plus les rejoindre ou devraient quitter la Suisse. Ce système à deux vitesses n'est pas digne de notre pays. Quiconque travaille ici, paie des impôts et contribue à la prospérité de la Suisse doit aussi y avoir des droits.

La Suisse a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée venue de l'étranger. Beaucoup de spécialistes ne viennent en Suisse qu'à condition de pouvoir y vivre avec leur famille. Si cela devient plus difficile, la Suisse perdra une grande partie de son attractivité vis-à-vis de la concurrence internationale pour le recrutement de personnel qualifié, avec des conséquences directes pour son économie. ■



«Nous ne devons pas revenir à une époque où les familles étaient séparées et où les travailleurs étrangers avaient moins de droits.»

Pasquale Perna,
ancien travailleur saisonnier

L'initiative met nos retraites en danger

En Suisse, toujours plus de personnes ont atteint l'âge de la retraite. Or pour que l'AVS fonctionne, il faut que suffisamment de personnes travaillent et paient des cotisations. L'initiative vise à limiter le nombre de personnes actives, ce qui entraînerait des conséquences majeures pour nos retraites.

La population suisse vieillit : nous vivons plus longtemps et le nombre de naissances diminue. Parallèlement, des générations nombreuses partent à la retraite. Par conséquent, il y a de plus en plus de personnes retraitées et, proportionnellement, moins de personnes actives.

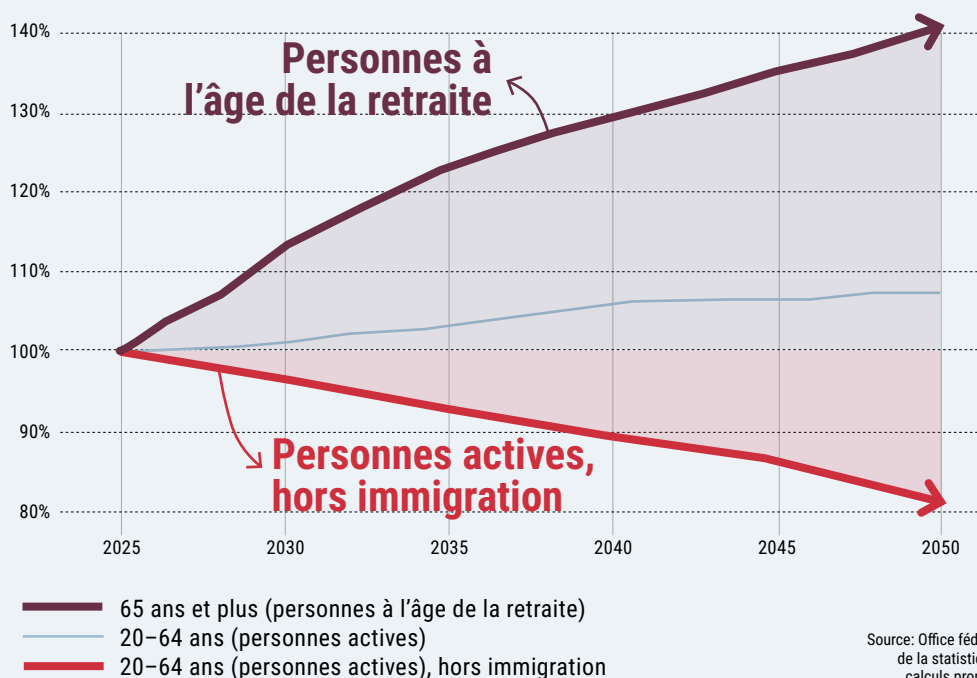
Cela entraîne des répercussions directes sur la prévoyance vieillesse. L'AVS fonctionne selon un principe simple : ceux qui travaillent versent des cotisations et financent ainsi les rentes des retraités et retraitées actuels. Si moins de personnes travaillent, l'AVS manque de recettes.

Les immigrées et immigrés apportent aujourd'hui une contribution importante au financement de la prévoyance vieillesse. Ces personnes versent environ 34 % des cotisations à l'AVS et à l'AI, mais ne perçoivent que 19 % des prestations. Si l'immigration est plafonnée, moins de personnes viendront travailler en Suisse. Par conséquent, le nombre de cotisantes et de cotisants diminuera, tandis que le nombre de personnes à la retraite continuera d'augmenter.

Les conséquences sont claires : si l'initiative était acceptée, il faudrait augmenter les cotisations ou réduire les rentes pour garantir la pérennité de l'AVS. ■

De plus en plus de retraité·e·s, de moins en moins de personnes actives

Scénarios d'évolution démographique par tranche d'âge



+ CHF 250.-
Augmentation de prime

Primes d'assurance maladie

Le plafonnement démographique aggraverait un autre problème : la hausse des primes d'assurance maladie.

Aujourd'hui déjà, les primes d'assurance maladie pèsent lourdement sur le budget de nombreux ménages. L'initiative de l'UDC ne ferait qu'aggraver le problème. Le calcul est simple : moins d'immigration signifie moins de jeunes actifs. Or, ce sont eux justement qui soulagent le système, parce qu'ils sont en meilleure santé et versent chaque année 2000 à 3000 francs de plus aux caisses-maladie qu'ils n'en perçoivent. L'âge moyen des personnes immigrées est aujourd'hui d'environ 30 ans.

Si ces personnes cotisantes venaient à manquer, cela créerait un trou de plusieurs milliards de francs dans le système de santé. Dans le même temps, le nombre de personnes âgées augmentera, et les coûts avec. Par conséquent, toujours moins de personnes actives devront prendre en charge toujours plus de prestations de santé. Les conséquences sont claires : une hausse des primes pour tous et toutes. Les estimations tablent sur une augmentation de près de 5 %, ce qui correspond en moyenne à plus de 250 francs annuels en plus par personne.

«Voilà pourquoi nous rejetons l'initiative extrême de l'UDC.»



Cette initiative n'apporte aucune solution. Elle met en péril nos emplois, notre système de santé et notre sécurité.

Adrian Wüthrich,
Président Travail.Suisse



«Au Tessin, c'est évident : les problèmes sont bien réels. Mais on ne les résoudra pas avec un chiffre, mais en protégeant les salaires et les emplois.»

Giorgio Fonio,
Vice-président de Travail.Suisse,
Conseiller national Le Centre TI



«Cette initiative est une attaque frontale contre la protection des salaires. Elle entraînera une baisse des salaires et une détérioration des conditions de travail.»

Yvonne Feri,
Présidente Syna



«Cette initiative remettrait en cause les mesures d'accompagnement qui protègent les salaires. Sans ces garde-fous, c'est la porte ouverte à un dumping salarial généralisé.»

Loïc Dobler,
Conseiller national JU



«Sans nos collègues titulaires d'un diplôme étranger, les prestations de soins ne seraient pas possibles aujourd'hui.»

Sophie Ley,
Présidente ASI-SBK



«Pour un service public fort, nous avons besoin de spécialistes venant de l'étranger.»

Greta Gysin,
Présidente de transfair,
Conseillère nationale Les Vert-e-s TI



Cette initiative met en péril le financement de l'AVS – et compromet ainsi nos retraites.

Marcel Bayard,
Président SCIV – le syndicat



«Dans le secteur de la restauration, beaucoup travaillent déjà à la limite de leurs capacités – l'initiative du chaos ne fait qu'accroître la pression.»

Esther Lüscher,
Présidente Hotel & Gastro Union

le 14 juin 2026

**Initiative
du chaos de
l'UDC:**

NON



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bulletin de vote pour la votation populaire du 14 juin 2026

<p>Acceptez-vous l'initiative populaire «Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité)» ?</p>	<p>Réponse</p> <p><i>Non</i></p>
---	----------------------------------



Plus d'informations

www.travailsuisse.ch/initiative-chaos

Impressum

Éditeur : Travail.Suisse, Hopfenweg 21, case postale, 3001 Berne Rédaction : Thomas Bauer, Miriam Häfliger, Lisa Schädel
Tirage total : 100'000 exemplaires Conception : komform GmbH, Berne Impression : Druckzentrum Berne AG
Photos : p.1 : AI ; p.4-5, 6, 7 : Shutterstock ; Portraits : mäd